



W E N D E L

ASSEMBLEE GENERALE — 16.05.2024

Réponses du Directoire aux questions écrites

A titre liminaire, il est précisé que les questions de cet actionnaire ont été adressées en dehors du délai réglementaire applicable, mais que le Directoire a

Question n°2 :

« De manière générale quels sont les systèmes qui garantissent que l'information financière publiée est vraie, et qu'aucune alerte dans le domaine financier n'est mise de côté par intimidation ? »

Réponse Wendel :

obligations légales et réglementaires applicables. En particulier :

les comptes annuels et consolidés sont soumis à la revue et au contrôle de nos deux Commissaires aux comptes, dont les rapports actionnaires en Assemblée générale ;